

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.03.2021

Numéro de version 26

Révision: 02.03.2021

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- 1.1 Identificateur de produit
- Nom du produit **Servoplan E 500**
- UFI: **U861-U0AD-200S-WK09**
- 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées **aucune**
- Secteur d'utilisation **SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés / public général / consommateurs**
SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
- Emploi de la substance / de la préparation **Ciment aire à durcissement rapide**
- 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- Producteur/fournisseur : **Kiesel Bauchemie GmbH & Co. KG**
Wolf-Hirth-Str. 2
D-73730 Esslingen
Tel.:+49(0)711/93134-0
Fax:+49(0)711/93143-140
E-Mail: sida@kiesel.com
- Service chargé des renseignements : **Labo ou services de protection de l'environnement et de sécurité de travail**
- 1.4 Numéro d'appel d'urgence: **en cas d'ingestion ou de signes particuliers il sera vivement recommandé de prendre contact avec le centre anti poisons local OU d'appeler un médecin**
Informations Poison Centre Freiburg Tel.: +49(0)761/ 19240 (24h en allemand et en anglais)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

**GHS05 corrosion****Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.****GHS07****Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.**

- 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.03.2021

Numéro de version 26

Révision: 02.03.2021

Nom du produit Servoplan E 500

(suite de la page 1)

· Pictogrammes de danger



GHS05

· Mention d'avertissement

Danger

· Composants dangereux
déterminants pour
l'étiquetage:

· Mentions de danger

Clinker ciment de Portland pauvre en chromate**H315 Provoque une irritation cutanée.****H318 Provoque de graves lésions des yeux.**

· Conseils de prudence

P102**Tenir hors de portée des enfants.****P260****Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/
brouillards/vapeurs/aérosols.****P280****Porter des gants de protection/des
vêtements de protection/un équipement de
protection des yeux/du visage/une
protection auditive.****P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE
PAS faire vomir.****P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou
les cheveux): Enlever immédiatement tous
les vêtements contaminés. Rincer la peau à
l'eau [ou se doucher].****P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
Rincer avec précaution à l'eau pendant
plusieurs minutes. Enlever les lentilles de
contact si la victime en porte et si elles
peuvent être facilement enlevées. Continuer
à rincer.****P405****Garder sous clef.****P501****Éliminer le contenu/récipient conformément
à la réglementation locale/régionale/
nationale/internationale.**

· 2.3 Autres dangers

· Résultats des évaluations
PBT et vPvB**Ce mélange ne contient aucune substance considérée comme
persistante, bioaccumulable ou toxique (PBT)
volonté. Ce mélange ne contient aucune substance classée
comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB)
(si elle ne figure pas dans la section 3).**

· PBT:

Non applicable.

· vPvB:

Non applicable.**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

· 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

· Description :

Mélange de ciment spezial avec des additifs

(suite page 3)

FR

Fiche de données de sécurité
 selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.03.2021

Numéro de version 26

Révision: 02.03.2021

Nom du produit Servoplan E 500

(suite de la page 2)

· Composants contribuant aux dangers:

CAS: 65997-16-2	ciment Aluminat ⚠ Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	50-100%
CAS: 65997-15-1 EINECS: 266-043-4	Clinker ciment de Portland pauvre en chromate ⚠ Eye Dam. 1, H318 ⚠ Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H335	10-<25%
CAS: 14808-60-7 EINECS: 238-878-4	Quarzsand substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail	10-<25%

· Indications complémentaires

:

Voir également les indications sous "8 Limite d'exposition et équipement"
 Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

- Indications générales : **Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.**
En cas de malaise consulter un médecin.
- après inhalation : **Ne pas respirer les poussières.**
L'inhalation des poussières provoque une irritation et une tuméfaction des voies respiratoires.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
En cas de malaise, recourir à un traitement médical
- après contact avec la peau : **Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.**
- après contact avec les yeux : **Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.**
- après ingestion : **Rincer la bouche et boire ensuite abondamment**
Faire le patient lui-même vomir.
Il faut que la décision de faire ou de ne pas faire vomir soit prise par le médecin.
Rincez la bouche, ne provoquez pas de vomissements, demandez immédiatement une aide médicale.
Ne pas administrer de remèdes maison (lait, alcool, huile, etc.).
Montrez l'emballage ou l'étiquette au médecin traitant.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés **Pas d'autres informations importantes disponibles.**
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires **Pas d'autres informations importantes disponibles.**

FR

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.03.2021

Numéro de version 26

Révision: 02.03.2021

Nom du produit Servoplan E 500

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction:

**Le produit lui-même ne brûle pas.
CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec une mousse résistante à l'alcool.
Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.**

- Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité :
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Jet d'eau à grand débit.

- 5.3 Conseils aux pompiers
- Equipement spécial de sécurité :

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Appareil de protection respiratoire indépendant de l'air ambiant et combinaison de protection contre les produits chimiques. Ne pas respirer de gaz d'explosion et d'incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Assure une ventilation adéquate.
Eviter toute formation de poussière.
Le port d'un appareil respiratoire est requis en cas d'exposition aux poussières.
Porter un vêtement personnel de protection
Porter un appareil de protection respiratoire.**

- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Aucune mesure particulière n'est requise.

- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

**Utiliser un neutralisant.
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Recueillir par moyen mécanique.**

- 6.4 Référence à d'autres rubriques

**Durcit au contact de l'eau.
Afin d'obtenir des informations sur une manipulation sûre, consulter le chapitre 7
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13**

FR

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
 selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.03.2021

Numéro de version 26

Révision: 02.03.2021

Nom du produit Servoplan E 500

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Bien dépoussiérer.
 Ne pas laisser le récipient ouvert.
 Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
 Eviter le contact avec la peau et les yeux.
 Ne pas respirer les poussières.
 Respirateur en cas de formation d'aérosols.
 A protéger de l'humidité.
 Respecter les mesures de précaution en vigueur lors de l'utilisation de produits chimiques.

· Préventions contre les incendies et les explosions: Tenir des appareils de protection respiratoire.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

· Stockage :

· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :

Dans des locaux fermés, à l'abri de l'humidité.

· Indications concernant le stockage commun :

Pas de produits incompatibles à être spécialement mentionnés

· Autres indications sur les conditions de stockage :

 Eviter le contact avec la nourriture et la boisson.
 Tenir les emballages hermétiquement fermés

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

CAS: 14808-60-7 Quarzsand

 VLEP Valeur à long terme: 0,1 mg/m³
 pour la fraction alvéolaire

· Indications complémentaires

: * = poussière totale

· 8.2 Contrôles de l'exposition

· Equipement de protection individuel :

· Mesures générales de protection et d'hygiène :

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
 Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.
 Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
 Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
 selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.03.2021

Numéro de version 26

Révision: 02.03.2021

Nom du produit Servoplan E 500

(suite de la page 5)

- Eviter tout contact avec la peau**
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau
En cas d'exposition faible ou de courte durée, filtre respirateur; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
***** Respirateur en cas de formation de poussière. *****
Protection respiratoire appropriée en cas de faibles concentrations ou d'exposition de courte durée : Filtre à particules EN 143 type P2 (capacité de rétention moyenne (particules solides et liquides de substances nocives))
- **Protection respiratoire :**
- **Protection des mains :**
Gants de protection.
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.
Gants en caoutchouc
- **Matériau des gants**
 · **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Protection des yeux :**
Lunettes de protection hermétiques.
- **Protection du corps :**
vêtements de protection à manches longues

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
- **Aspect:**
- | | |
|-------------------|-----------------|
| Forme : | poudre |
| Couleur : | gris |
| · Odeur : | caractéristique |
| · Seuil olfactif: | Non déterminé. |
- **valeur du pH à 20 °C:** 12 (5%)
- **Modification d'état**
- | | |
|----------------------|---------------|
| Point de fusion : | non déterminé |
| Point d'ébullition : | inapplicable |
- **Point d'éclair :** non applicable
- **Inflammabilité (solide, gazeux) :** Non déterminé.
- **Température d'inflammation :** n. a. °C
- **Température de décomposition :** Non déterminé.
- **Auto-inflammabilité :** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- **Danger d'explosion :** Le produit n'est pas explosif.
- **Limites d'explosivité :**
- | | |
|--------------|----------------|
| inférieure : | n. a. Vol % |
| supérieure : | Non déterminé. |
- **Pression de vapeur :** Non applicable.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
 selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.03.2021

Numéro de version 26

Révision: 02.03.2021

Nom du produit Servoplan E 500

(suite de la page 6)

· Densité à 20 °C:	1,5 g/cm ³
· Densité relative.	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non applicable.
· Vitesse d'évaporation.	Non applicable.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	prend hydrauliquement
· Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non déterminé.
· Viscosité :	
dynamique :	Non applicable.
cinématique :	Non applicable.
· Teneur en solvants :	
Teneur en substances solides :	100,0 %
· 9.2 Autres informations	Les données physiques sont des valeurs moyennes.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité	Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Aucune réaction dangereuse connue
· 10.4 Conditions à éviter	Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 10.5 Matières incompatibles:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
· 10.6 Produits de décomposition dangereux:	aucun sous utilisation appropriée

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

· 11.1 Informations sur les effets toxicologiques	
· Toxicité aiguë :	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· Effet primaire d'irritation :	
de la peau :	Provoque une irritation cutanée.
des yeux :	Provoque de graves lésions des yeux.
· Sensibilisation :	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· Résultats sur l'homme :	Si manié de façon appropriée et en observant les règles générales de l'hygiène, on n'a pas pris connaissance de dommages à la santé. Le produit contient de ciment. Réagit fortement alcalin au contact de l'humidité. Peut irriter les yeux et la peau.
· Indications toxicologiques complémentaires :	Selon la concentration, la solution aqueuse peut provoquer une irritation ou des brûlures des yeux, de la peau et des muqueuses.

(suite page 8)

FR

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.03.2021

Numéro de version 26

Révision: 02.03.2021

Nom du produit Servoplan E 500

(suite de la page 7)

- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
 - **Mutagénicité sur les cellules germinales**
 - **Cancérogénicité**
 - **Toxicité pour la reproduction**
 - **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
 - **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
 - **Danger par aspiration**
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.*
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.*
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.*
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.*
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.*
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.*

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
 - **Toxicité aquatique :**
 - **12.2 Persistance et dégradabilité**
 - **12.3 Potentiel de bioaccumulation**
 - **12.4 Mobilité dans le sol**
 - **Effets écotoxiques :**
 - **Autres indications écologiques :**
 - **Indications générales :**
 - **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
 - **PBT:**
 - **vPvB:**
- Pas d'autres informations importantes disponibles.*
- Pas d'autres informations importantes disponibles.*
- Pas d'autres informations importantes disponibles.*
- Pas d'autres informations importantes disponibles.*
- Uniquement en cas de rejets involontaires de grosses quantités, en liaison avec de l'eau, par une augmentation du pH.*
- Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation. Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1): peu polluant. Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations. Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur. Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une augmentation de la valeur du pH. Une valeur du pH élevée est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH est réduite considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduelles arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.*
- Non applicable.*
- Non applicable.*

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
 selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.03.2021

Numéro de version 26

Révision: 02.03.2021

Nom du produit Servoplan E 500

 · 12.6 Autres effets néfastes **Pas d'autres informations importantes disponibles.** (suite de la page 8)

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- **Recommandation :** évacuation selon les dispositions en vigueur
- **Note** Mélanger les résidus de produit avec de l'eau, laisser durcir puis éliminer avec les déchets de chantier.

· Catalogue européen des déchets

17 01 01 béton

- **Emballages non nettoyés :**
- **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé :** Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- 14.1 Numéro ONU
- **ADR, ADN, IMDG, IATA** néant
- 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- **ADR, ADN, IMDG, IATA** néant
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- **ADR, ADN, IMDG, IATA**
- **Classe** néant
- 14.4 Groupe d'emballage
- **ADR, IMDG, IATA** néant
- 14.5 Dangers pour l'environnement:
- **Polluant marin :** Non
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur **Non applicable.**
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC **Non applicable.**
- **Indications complémentaires de transport :** **Produit non dangereux au sens des réglementations de transport.**
- **"Règlement type" de l'ONU:** néant

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.03.2021

Numéro de version 26

Révision: 02.03.2021

Nom du produit Servoplan E 500

(suite de la page 9)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· Directive 2012/18/UE

· Substances dangereuses

désignées - ANNEXE I

Aucun des ingrédients n'est inclus

· Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (UE) 2019/114

· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Prescriptions nationales :

· Indications sur les

restrictions de travail :

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes

Respecter les limitations d'emploi pour les futures mères et pour celles qui allaitent

· Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

-

-

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Les chapitres, modifiés par rapport à la version précédente, sont marqués d'un "***".

Les indications des points 4 jusqu'à 8, ainsi que 10 jusqu'à 12 ne sont que partiellement pas en accord avec l'usage et l'utilisation en bonne et due forme du produit (considérer en cela les informations concernant le produit et son utilisation). Elles ne sont valables qu'en cas d'accidents ou d'irrégularités donnant lieu à un dégagement d'une quantité non négligeable de produit.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/ des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances. Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrits au sens des règlements de garantie légaux. Veuillez s'il vous plaît prendre les conditions de livraison de la respective feuille d'instructions.

· Phrases importantes

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

· Service établissant la fiche technique :

Services sécurité de travail et protection de l'environnement

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 02.03.2021

Numéro de version 26

Révision: 02.03.2021

Nom du produit Servoplan E 500

(suite de la page 10)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

- * **Données modifiées par rapport à la version précédente**
- **Remarque**

Ces données se basent sur des connaissances acquises à ce jour, mais ne garantissent pas les propriétés du produit et ne représentent aucun aspect contractuel. L'utilisation, la transformation du produit sont de la responsabilité de l'utilisateur.